

**COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 16 NOVEMBRE 2012.****Le changement ce n'est pas pour maintenant !**

Le 16 novembre avait lieu le deuxième CTM de l'ère Filippetti dont l'ordre du jour était fort chargé (cf p.j.). C'était pour SUD Culture Solidaires l'occasion de faire le point avec la directrice de cabinet qui présidait le CTM, sur les annonces et mesures faites par la ministre lors de son discours général prononcé au précédent CTM. Certaines étaient accompagnées d'un échéancier concernant leur mise à l'étude ou leur application. Nous estimons qu'il s'agit d'engagements concrets dessinant une « feuille de route » à plus ou moins long terme. A ce titre, ils doivent faire l'objet d'un suivi sur leur réalisation concrète. Après tout, les agents du ministère sont bien évalués annuellement sur les objectifs qui leur sont assignés. Il n'y a pas de raison que les responsables politiques y échappent. Nous les avons donc listées (cf p.j.) et transmises aux représentant-es de l'administration. Nous ne manquerons pas de les interpeller régulièrement sur leur état d'avancement.

**1. Déclaration préalable de SUD Culture Solidaires**

*« Lors du dernier CTM, l'intersyndicale du Ministère vous a longuement exposé le bilan qu'elle tirait de la politique culturelle du précédent gouvernement et de la nécessité d'une rupture effective avec celle-ci. Elle a également tracé quelques pistes sur la refondation qui nous semblait indispensable pour redonner du souffle aux politiques publiques en matière culturelle qui doivent aller dans le sens du développement culturel, de la démocratisation et de la cohésion sociale. Nous vous avons fait part de la nécessité impérieuse d'un Agenda social dont nous attendons que vous nous indiquiez aujourd'hui les contours et le calendrier à venir.*

*Nous avons approuvé quelques premières décisions, tels la remise en cause des pratiques de la présidence du CMN, le retour à la T.V.A sur le livre et, plus récemment, l'abandon de la Maison de l'Histoire de France et du Centre national de la Musique ainsi que la réduction des moyens d'Hadopi.*

*Nous avons lu avec attention votre discours sur l'archéologie prononcé à Saint-Rémy-de-Provence avec la réaffirmation de l'archéologie préventive comme mission de service public. Nous attendons avec impatience les conclusions du Livre blanc de l'archéologie préventive qui devrait servir de base à la future loi du patrimoine.*

*Nous avons toujours à l'esprit vos propos successifs sur le réseau des DRAC qui vont dans le sens d'une reconnaissance de leurs missions et du travail accompli, dans des conditions de plus en plus difficiles, par leurs agents. Vous nous avez transmis pour ce CTM leur DNO et ses annexes. Avant d'entrer dans un débat approfondi sur leurs contenus, sachez dès à présent que nous avons un certain nombre de demandes d'éclaircissement. Celles-ci portent notamment sur le nouvel acte de la décentralisation, les moyens et les effectifs.*

*L'intersyndicale vous avait également fait part de la manière dont le dialogue social avait été profondément abîmé, nié et méprisé ces dernières années. Votre Note du 30 Août 2012 relative au renforcement du dialogue social répond en partie à nos attentes tout comme votre intervention lors du CHSCTM du 4 octobre que vous avez tenu à présider. Les organisations syndicales vous ont de nouveau alerté sur les impacts oh combien destructeurs de la RGPP, des pratiques managériales brutales d'un autre âge. Elles vous en ont exposé les conséquences, à savoir une multiplication des cas de souffrance au travail qu'elles n'ont eu de cesse de dénoncer ces dernières années. Vous vous êtes exprimée et nous ne pouvons que souscrire à vos propos qui démontrent que votre diagnostic rejoint largement le nôtre. Encore faudra t'il pour que la confiance soit restaurée entre les agents du ministère et ses responsables que vos déclarations et propositions soient réellement suivies d'effet au sein du ministère, de ses services déconcentrés et des opérateurs dont il assure la tutelle, mais aussi également au sein des entreprises sous-traitantes. Pour celles-*

ci, SUD Culture Solidaires est toujours demandeur d'une charte sociale qui conditionnerait la passation de marchés avec le Ministère.

### ***Aujourd'hui, nous avons de multiples inquiétudes.***

*Nous vous avons exprimé notre profond désaccord sur le projet de budget 2013 dont les orientations ne nous semblent pas de nature à mettre en œuvre la politique culturelle que vous dites vouloir promouvoir. Nous aurons l'occasion d'en débattre lorsque ce point sera abordé dans ce C.T.M.*

*Madame la ministre, en est-ce vraiment fini de la RGPP ? Ou celle-ci est-elle appelée à se poursuivre sous le vocable « plan de modernisation de l'action publique » initié en interne par un « comité de modernisation ». Les mêmes concepts font leur retour : « modernisation de l'action de l'État », « plus grande efficacité de l'action publique », « plus grande qualité de service à l'usager », « mutualisation des fonctions support ». Preuve que la RGPP est toujours dans l'air, une enveloppe particulière de 0,62 Ms d'euros sera destinée à accompagner les réformes de structure, notamment par la mise en œuvre des dispositifs indemnitaires d'accompagnement des mobilités ».*

A l'issue des déclarations des différentes organisations syndicales, la directrice du cabinet a apporté des éléments de réponse sur quelques-uns des processus engagés pour faire aboutir les grandes lignes de la politique culturelle définies par la ministre. Nous considérons, qu'à ce stade, il s'agit soit de déclarations d'intention soit de réflexions en cours dont il convient d'attendre l'aboutissement? Citons notamment les orientations et du calendrier du futur projet de loi sur le patrimoine ; le chantier en faveur de l'éducation artistique et culturelle et ses liens avec les collectivités territoriales ; la loi d'orientation du spectacle vivant et de son financement évoquée à de multiples reprises ; l'enseignement et la recherche en architecture ; les contours du futur espace public numérique ; le devenir d'HADOPI.

## **2. Point sur le projet de loi 2013**

Le nouveau secrétaire général du ministère a présenté les grandes lignes d'un budget 2013 parfaitement assumé et défendu par la ministre. Bien entendu, ce sont surtout les priorités et les aspects positifs qui ont été mis en avant. SUD Culture Solidaires s'est attaché à en démontrer les aspects négatifs.

Lors de son discours de Nantes (19 janvier 2012) consacré à la culture, le candidat François Hollande avait promis que le budget de la culture « serait entièrement sanctuarisé durant le prochain quinquennat ». Nous savons aujourd'hui que cette promesse a été jetée aux oubliettes. A défaut de « budget de combat » comme l'a qualifié Aurélie Filippetti, celui-ci va engager le ministère dans une austérité rarement connue. C'est de nouveau un rude coup qui sera porté à un ministère déjà malmené par des années de RGPP destructrice. Jamais les coupes budgétaires n'auront été aussi importantes.

Le budget de la mission Culture<sup>1</sup>, avec une baisse de 113 millions d'euros, sera amputé de 4,5 %. Avec moins de 0,7% du budget de l'État, nous sommes désormais loin du mythique 1%. Et ce n'est qu'une étape, puisque le budget triennal prévoit que le budget baissera encore en 2014 et 2015, pour atteindre au total un milliard d'économie.

Avec près de 10% de baisse, le **programme « Patrimoine »** est celui qui est le plus sacrifié à l'autel du « redressement des comptes publics »<sup>2</sup>. Les monuments historiques supportent à eux seuls plus de la moitié de cet effort. Alors que pour les maintenir à peu près en l'état, tous les experts s'étaient accordés sur un montant de 400 millions d'euros annuels sur une décennie, seuls 322 millions d'euros seront consacrés à leur restauration et à leur entretien. Des dizaines de chantiers, pour certains engagés, risqueront probablement sinon d'être interrompus, au moins d'être sérieusement retardés<sup>3</sup>. Les crédits d'acquisitions d'œuvres pour les collections publiques sont purement et simplement divisés par deux, priorité ayant été donnée au recollement

---

<sup>1</sup>Ce projet budget a été examiné par les députés le 12 novembre... en l'absence d'Aurélie Filippetti ! C'est donc le ministre du budget qui s'est chargé de le défendre. Pour suivre les débats : [http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2012-2013/20130055.asp#P100\\_3295](http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr/2012-2013/20130055.asp#P100_3295). Vous pouvez également prendre connaissance des travaux de la "commission élargie" (finances + affaires culturelles) en date du 5 novembre : [http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/commissions\\_elargies/cr/C014.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/commissions_elargies/cr/C014.asp).

<sup>2</sup> Cette baisse prendrait en compte l'abandon de grands projets dont on nous dit par ailleurs qu'ils étaient abandonnés au motif qu'il... n'avaient pas été budgétés.

décennal qui doit être achevé en 2014<sup>4</sup>. Ce sera donc au mécénat de prendre la relève si les musées veulent enrichir les collections. L'archéologie n'est pas mieux considérée puisqu'elle perd plus de 2 millions d'euros, soit un quart de ses crédits<sup>5</sup>. Cette baisse affecte tout particulièrement les centres d'études et de conservation alors même que ceux-ci sont appelés à jouer un rôle essentiel dans la conservation du mobilier et de la documentation issus des fouilles archéologiques. Les crédits du **Programme « Création »** perdent près de 16 millions d'euros, 6 pour le spectacle vivant et 6,6 pour les arts plastiques qui fondent de plus de 9,5%. Priorité a été donnée aux dépenses d'intervention et au rééquilibrage des régions<sup>6</sup>. La dotation aux centres d'art conventionnés baisse de 7 % et l'enveloppe de la Commande publique de 10 %. Le **Programme « Transmission des savoirs »** s'en sort un peu mieux mais au prix de rudes redéploiement internes. Si l'éducation artistique et culturelle (+8%) et les établissements d'enseignement supérieur (+2,5%) semblent bien constituer une des priorités de la ministre, les autres actions du programme sont durement ponctionnées. Les crédits de la démocratisation culturelle et des établissements spécialisés baissent respectivement de 10 et 25 %, ceux de l'action culturelle internationale sont en berne (-35%), notamment les crédits alloués à la « diffusion des cultures étrangères en France ». A l'évidence, alors que les instituts français à l'étranger sont dans un état déplorable, le rayonnement de l'exception culturelle française a du souci à se faire. Quant aux moyens de fonctionnement du ministère, ils diminueront de 7% par rapport à 2012, lesquels étaient déjà en baisse de 10% par rapport à 2010 !

Les opérateurs ne sont pas mieux lotis. Musées nationaux, monuments, théâtres et opéras sont de nouveau pressurés. Une vingtaine d'établissements verront leur subvention baisser de 1% à 2,5% pour un total global de 20 millions d'euros. Comme au beau temps de la RGPP, officiellement abandonnée, les opérateurs devront faire des économies sur leurs dépenses de fonctionnement courant et tout faire pour augmenter leurs recettes propres, qu'il s'agisse de billetterie, de mécénat ou de recettes diverses de location d'espace. Les plus gros opérateurs subiront de plus un « prélèvement exceptionnel » sur leurs réserves de trésorerie pour un total de 28 millions d'euros (Louvre : 13,7 M€. Centre des monuments nationaux : 4,7 M€. Opéra national de Paris : 3,42 M€. RMN- Grand Palais : 1,1 M€. INHA : 0,3 M€. Orsay et Orangerie : 1,68 M€,....). Ainsi pour les musées, on reprend d'une main les + 18 M€ qu'on leur a donné pour compenser la gratuité d'accès aux collections permanentes des musées pour les jeunes de 18-25 ans. La palme revient au Centre National du Cinéma qui se verra prélevé 150 millions d'euros, ce qui aura des conséquences sur son programme de numérisation.

Alors que la RGPP avait détruit 1507 emplois ces 5 dernières années (soit 5 % des effectifs globaux), une nouvelle hémorragie s'annonce pour contribuer « à la maîtrise de l'emploi public ». Les chiffres annoncés sont les suivants : Culture et communication : -15 ETP fléchés en administration centrale dans la filière administrative. Opérateurs du MCC : -85 ETP répartis en fonction des possibilités de chacun d'eux, notamment en prenant en compte des emplois non pourvus<sup>7</sup>. Cette évolution nette intègre les redéploiements à hauteur de 60 postes pour ouvrir ou rouvrir le MUCEM et le musée Picasso ainsi qu'un effort particulier pour les écoles d'architecture et d'art (30 emplois supplémentaires et 20 contrats de doctorants).

Nous croyions en avoir fini avec la casse que nous avons connue ces dernières années sous la houlette de l'ancienne majorité. Il n'en est rien. Au nom d'économies d'un montant dérisoire par rapport au montant de la dette globale du pays, le gouvernement est bien décidé à continuer à sacrifier la culture.

### **3. Point sur la directive nationale d'orientation (DNO) des DRAC.**

Ces directives nationales d'orientation apparaissent de plus en plus comme des exercices de style de définition de politiques culturelles dans les territoires complètement déconnectées des réalités de terrain. Il est d'ailleurs très rare que les personnels concernés en soient destinataires ou que leurs représentants puissent en débattre au sein des comités techniques. Il ne convient donc pas de leur accorder une importance que manifestement elles n'ont pas. Néanmoins, ici ou là, certaines orientations peuvent nous interpeller.

3 La directrice du cabinet a réfuté ce danger. La proposition de budget tiendrait compte des programmes effectivement engagés en 2012.

4 La directrice du cabinet a justifié cette baisse au motif que 90% des acquisitions avaient lieu via les donations privées. Ce qui permet donc à l'État de se désengager tout en justifiant les réductions d'impôts (60 à 90%) accordés aux donateurs, avantages qui pèsent sur l'ensemble des contribuables !

5 Les crédits accordés aux opérations programmées d'archéologie préventive sont, par contre, en hausse.

6 Les crédits déconcentrés de fonctionnement en faveur du spectacle vivant s'élèveront à 283 millions d'euros en 2013 contre 279 millions en 2012.

7 Par ex : Louvre : -25 ETP, Georges Pompidou : -10 ; CMN : -9....

Concernant le **nouvel acte de la décentralisation**, la DNO insiste sur la mise en place d'une instance de dialogue regroupant représentants des collectivités et de l'État au sein de Conseils des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel (CCDTC). Nos premières informations font état de demandes d'expérimentation de la part de certaines régions (Bretagne, Rhône-Alpes,...) qui revendiqueraient tel ou tel bloc de missions de l'État. Si tel était le cas, nous aurions donc des DRAC "à la carte" avec des missions différentes les unes des autres. La directrice du cabinet a écarté cette possibilité, en rappelant les propos de la ministre qui considéraient que de nouveaux transferts de compétence n'étaient pas envisagés ni souhaitables. Ce qui n'excluait pas des transferts entre collectivités locales.

Pour l'instant, les représentants du personnel n'ont toujours pas connaissance des **budgets** des DRAC. Les prénotifications budgétaires font état de baisses globales importantes qui devraient être atténuées après les derniers arbitrages. Mais il est fort probable que par rapport à 2012, ils seront revus à la baisse. Nous savons d'ores et déjà que les moyens de fonctionnement vont fortement baisser (-7%). Nous pouvons donc avoir de légitimes inquiétudes sur le devenir de nos missions. Comme au beau temps de la RGPP, la doctrine est « d'ajuster les missions aux moyens », alors que nous revendiquons l'inverse ! Il faudra en passer par de nouvelles mutualisations des moyens et une diminution des fonctions support. Les pistes envisagées indiquent clairement que les nouveaux responsables du ministère ignorent en grande partie le fonctionnement et les missions des DRAC dont une bonne partie des agents sont amenés à sillonner leurs « territoires ». Envisager une réduction des frais de déplacement, des véhicules de service ou mettre en place un covoiturage regroupant CRMH, SRA et STAP, en est un excellent exemple, certes sympathique mais irréalisable.

Quant aux **effectifs** des DRAC, souvent extrêmement fragilisés, nous ne disposons toujours pas des plafonds d'emplois autorisés pour 2013. Il nous faut attendre la cartographie des missions en cours par le Département de l'Action Territoriale. On nous assure que les effectifs seront « globalement » stabilisés, ce qui n'exclut donc pas d'éventuels transferts entre DRAC considérées comme privilégiées vers les moins dotées.

#### **4. Point d'information sur la mission IGAC sur le bilan RGPP.**

Le 12 juillet, le Premier ministre a confié aux Inspections générales des affaires sociales, des finances et de l'administration une mission conjointe pour faire un bilan de la RGPP. A cette occasion, SUD Culture Solidaires avait transmis un état des lieux mettant en lumière les conséquences néfastes de cette RGPP. Pour sa part, Aurélie Filippetti a demandé le 23 octobre à l'Inspection générale des affaires culturelles de réaliser une « évaluation approfondie » propre au MCC<sup>8</sup>. Il était initialement prévu que L'IGAC rende son rapport fin janvier 2013 pour un examen lors d'un prochain CTM. Devant la lourdeur de la tâche à accomplir, il est probable que plusieurs semaines ou mois supplémentaires seront nécessaires.

Si nous sommes satisfaits de cette mission confiée à l'IGAC, nous demandons qu'elle établisse un constat précis des conséquences des multiples réorganisations brutales que les personnels ont du subir. Il est bien évident que nous ne saurions nous satisfaire de ce simple constat et qu'il sera urgent de revenir sur l'ensemble des aspects négatifs de la RGPP. En tout état de cause, nous n'accepterons pas que la RGPP renaisse de ses cendres, fusse sous un autre nom. A voir le nombre de mesures prises par le nouveau gouvernement, toutes frappées du sceau du libéralisme, nous pouvons être sceptiques.

A suivre....

**SUD Culture Solidaires, le 20 novembre 2012.**

---

<sup>8</sup> Nous tenons à votre disposition les « lettres de mission » adressées à l'IGAC, aux responsables des directions générales et au président de l'Association des Dracs.